

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

jeudi 10 septembre 2020 à 14h30

jeudi 8 octobre 2020 à 14h30

jeudi 26 novembre à 14h30

➤ **Commission exécutive de l'Union FO 94**

calendrier prévisionnel fin 2020

mercredi 16 septembre à 9h30

mercredi 4 novembre à 14h30

➤ **Assemblée générale des syndicats**

mardi 15 décembre à 9h30

➤ **Comité confédéral national**

23 et 24 septembre 2020 Paris

➤ **Formation syndicale**

Calendrier 2020 sur notre site www.fo94.fr en ligne comme le formulaire d'inscription.

Après la crise sanitaire, et sous toutes réserves, les formations syndicales reprennent à compter du 1er septembre inscription ouverte, sur notre site avec l'imprimée 2020

stage DECOUVERTE 21 au 25 sept ou 19 au 23 oct 2020

➤ **COTISATIONS 2020**

quote part interprofessionnelle ud/confédération **3.65 €uros/timbre** commande avec logiciel efo en ligne ou contacts auprès de l'ud. les règlements 2019 et 2020 voire des acomptes seront les bienvenus tant pour la Confédération que l'Union départementale

Contacts : tresorerie.fo94@orange.fr

SITE INTERNET UD FO 94
www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

Réorganisation du Secrétariat de l'Union

En date du 30 juin lors de notre Commission exécutive, le Secrétariat de l'Union s'est étoffé avec deux modifications:

secrétaire général adjoint Luc BENIZEAU .

et conformément à sa demande, remplacement du trésorier avec
Christine FONTAINE, nommée trésorière de l'Union

En effet , après quelques années passés dans sa fonction, Christian COLINET était reparti pour un mandat de continuité et transition en juin 2019 et lors du Secrétariat du 11 juin, il a acté son souhait d'être remplacé avec un certain nombre de mandats extérieurs à assumer et une complexité de plus importante de la fonction de trésorier (comptable, fiscal, social, paye, urssaf, certification comptable, gestion....).

Enfin, après la crise sanitaire et l'interruption de commission exécutive ou secrétariat en présentiel, mais avec continuité en audio ou visio conférence, l'activité de l'Union a repris partiellement depuis le 2 juin,

Miriam lundi et mardi : contact : miriam.fo94@orange.fr

Nathalie mercredi et jeudi - contact : nathalie.fo94@orange.fr

Caroline vendredi / contact : doc.fo94@orange.fr

et Didier 2 jours flottants/ semaine - didier-crussan.fo94@wanadoo.fr

Néanmoins, la Maison des Syndicats reste fermée au public et accueille seulement ses utilisateurs , des RDV peuvent cependant être pris à la demande.

Pour sa part l'Union Départementale retrouvera son fonctionnement normal du lundi au vendredi 9h 12h30 et 14h /18h15 dès le 15 juillet 2020.

Formation syndicale Prudhommes

Les formations des conseillers prud'hommes ont été reportées, la première du
28 septembre au 2 octobre 2020- 5 jours

procédure disciplinaire sanction et licenciement disciplinaire

La seconde session demeure inchangée à savoir trois journées du 14 au 16 octobre 2020- inscriptions ouvertes

Droit du travail 3 jours

15 au 17 septembre 2020 - Créteil (il reste encore quelques places)

Sécurité sociale

Les conseillers ou administrateurs cpam caf urssaf...sont invités à une session annuelle d'information/formation les 17 et 18 septembre à la Confédération-* inscription préalable au Secrétariat de l'ud.

A noter les administrateurs élus représentant des personnels peuvent y participer.

Communiqué : BRAVO les "RENAULT de Choisy le roi"



Ce samedi 5 juin, un **millier de personnes**, salariés de l'usine de Choisy le roi, salariés du département, citoyens mais encore beaucoup d'élus du Val de Marne, président du conseil départemental, députés et sénateurs, maires, conseillers départementaux .. ont répondu à l'appel des quatre organisations syndicales **fo / cfe-cgc / cfdt / cgt** dans le rassemblement place du marché à Choisy le roi puis dans la **manifestation** de Choisy à l'usine Renault.

Tout un chacun s'est retrouvé pour dire NON à la fermeture de l'usine de Choisy le roi, NON au transfert vers FLINS de l'activité,

Le 29 mai dernier, RENAULT annonçait son plan stratégique de supprimer 15 000 emplois dont 4 600 en France, fermer quatre usines fonderie de Bretagne, Maubeuge, Choisy ... de réaliser 2 milliards d'euros d'économies en plus de l'aide financière de l'Etat de 5 milliards conditionné au maintien de Maubeuge. !

CHOISY LE ROI, usine modèle avec l'économie circulaire et le reconditionnement de moteurs et boîtes de vitesses est rentable !

La plupart des salariés sont résidents Val de Marne et refuseront une délocalisation à FLINS à près de 60 km !

Les salariés sont déterminés à sauvegarder leur usine, leur site et leurs emplois à Choisy le roi, soutenus par la population et l'ensemble des élus, droite ou gauche réunis.

Ce cortège des salariés de Choisy le roi témoigne de la solidarité ouvrière, économique et sociale du département, avec leurs unions départementales FO CGT -CFE-CGC présentes.

La veille, le préfet avait tenu à organiser un tour de table des élus du 94 avec le directeur régional du gpe Renault O BERTHELOT, sans convaincre réellement des décisions de fermeture à l'horizon 2020 du site ! Une lettre ouverte des mêmes élus a été adressée à la directrice générale Clotilde DELBOS et son président JD SENARD !

Tout le monde salarial et politique du Val de Marne est mobilisé contre cette fermeture et le nombre de participants ce 5 juin atteste de l'émotion et de la solidarité aux salariés Renault.

FO 94 soutient totalement la mobilisation des salariés de RENAULT CHOISY LE ROI et encourage l'ensemble des structures syndicales à leur manifester leur soutien :

NON à la fermeture de l'usine RENAULT de Choisy le roi
MAINTIEN de l'activité et du site avec les 263 salariés



Créteil le 7 juin 2020

Déterminés les RENAULT de choisy le roi



Un mois jour pour jour après l'annonce du projet de transfert de l'activité vers FLINS, les salariés de l'usine RENAULT de Choisy le roi ont tenu à marquer leur détermination et leur refus de fermeture de leur site et perdre ainsi leurs 263 emplois, la plupart ne pouvant suivre leur activité.

Depuis la connaissance du plan stratégique RENAULT FRANCE, aucune information ne garantit leur devenir comme les droits et l'emploi sur le site, C'EST LE FLOU LE PLUS TOTAL !

Cela fut d'ailleurs le cas lors de la table ronde préfectorale des élus où le directeur régional Renault n'avancait aucun argument économique de ce projet.

Lors du dernier CSE d'établissement, seulement l'annonce du transfert a été faite aux représentants du personnel sans plus d'information !

Aussi ce 29 juin, l'intersyndicale **fo cfe-cgc cfdt et cgt** appelait à une nouvelle mobilisation avec arrêts de travail.

Devant l'entrée de leur site, les salariés marquaient ainsi leur désapprobation d'envisager un quelconque transfert dans les Yvelines , à plus de 70 km loin de leur bassin de vie val de marnais, seine et marnais ou essonnien.

Ils recevaient également le soutien de notre **Confédération FO** avec la venue de **Yves VEYRIER**, accompagné de **Laurent Smolnik**, secrétaire fédéral des métaux/branche automobile.

Y VEYRIER prenait la parole tant sur la crise sanitaire et ses effets induits dans l'automobile dont les réorganisations couvaient, la crise économique à venir frappant des milliers d'emplois malgré les aides de l'Etat, devant une assemblée des salariés, rejointe de l'Union Départementale avec des délégations extérieures FO com, adp, instituteurs et directeurs d'école, professeurs des lycées et collèges, agents cpam/caf, retraités, etc...marquant leur solidarité avec l'action engagée des Renault Choisy le roi.



Leur lutte et leur combat augurent déjà les prémices des réorganisations "d'après crise covid", fermeture des conforama, sanofi crva alfortville, suppressions d'emploi adp et air france, redressements judiciaires alinea, celio, etc....où le syndicat FO entend jouer pleinement son rôle de défense des droits et intérêts des salariés.

Leurs revendications et leur combat sont aussi les nôtres :

NON à la fermeture de l'usine RENAULT de Choisy le roi
MAINTIEN de l'activité et du site avec les 263 salariés

Communiqué : le 16 juin aux cotés des soignants et hospitaliers

Ce **mardi 16 juin**, les organisations syndicales AMUF, SNIP CFE-CGC, CGT, FO, SUD et UNSA , les collectifs inter-urgence/inter hôpitaux, etc...appellent les personnels et usagers à se mobiliser pour une journée d'action nationale. Malgré le "Ségur de la santé", les professionnels ne se contenteront pas de promesses et demi mesures !

Le **Secrétariat de l'Union Départementale** soutient cette action comme leurs revendications et il invite les militants et adhérents à se joindre au **rassemblement à 13heures** devant le **Ministère de la Santé**, ave de ségur paris 7, métro ségur.

LES REVENDICATIONS SONT CLAIRES :

- revalorisation générale des salaires de tous les personnels et reconnaissance des qualifications des professionnels,
- plan de formation pluridisciplinaire et plan de recrutement de personnel,
- renforcement des moyens financiers significatifs pour les établissements, suppression de l'enveloppe fermée avec augmentation substantiel des budgets 2020 et 2021,
- arrêt de toutes fermetures d'établissements, de services et de lits,
- de réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

La meilleure reconnaissance c'est que le gouvernement prenne enfin en compte leurs revendications, les primes et dons de congés ne sont pas suffisants !

Un changement radical des dépenses de santé doit répondre aux besoins, loin de toute notion comptable.

Avec la crise sanitaire , les personnels soignants, agents hospitaliers et médico-sociaux, ESPIC, publics et privés méritent beaucoup plus .

La fédération FO SPS défend dans le "grenelle" de la santé :

- Versement de la prime exceptionnelle de 1500 € dans le cadre de la pandémie du Covid-19 à tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière et sans élément discriminant ;
- Reconnaissance en maladie professionnelle du Covid-19 pour tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière;
- Ouverture immédiate de négociations salariales catégorielles sur les filières ouvrière, technique, soignante et administrative ;
- Transmission d'un agenda social hospitalier sur l'avenir de notre système de soins ;
- Dégel immédiat de la valeur du point d'indice de la fonction publique et rattrapage de 18 % de perte de pouvoir d'achat ;
- Abrogation de la loi sur les retraites après l'activation de l'article 49.3 de la Constitution, à la veille du confinement des citoyens français ;
- Augmentation des effectifs dans les EHPADs pour l'obtention d'un ratio d'un agent pour un résident comme prévu par le Plan de Solidarité Grand Age ;
- Abrogations des lois dites « Transformation de la Fonction Publique » et « ma Santé 2022 ».
- Maintien et extension de la catégorie A dite active en termes d'ouverture des droits à la retraite et le maintien du Code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL.

Créteil le 12 juin 2020